

Numéro 12

janvier 2010

**Vos élus CFDT de Satory, vous remercient une nouvelle fois de leur avoir accordé votre confiance, convaincus que le travail accompli pendant le précédent mandat n'y est pas étranger. Une nouvelle mandature commence, notre travail va donc s'inscrire dans la continuité. Nous continuerons à répondre à vos légitimes attentes en termes d'information en vous distribuant le présent "Paroles d'élus" et "le Bulletin". Nous continuerons à vous défendre et à travailler à améliorer vos droits en tant que salarié(e)s, ainsi que les réponses à vos souhaits en tant que ressortissant de l'inter-CE. Permettez-nous de nous présenter :**

## Elus du siège :

En CE (1 réunion / 2 mois) : Patricia BATTAREL  
Jacky BELLION  
Alain CHATEL (RS)  
Catherine FREVILLE  
Patricia HUET  
Carine PICOT  
Marilyne TALON

En DP (1 réunion / mois) : Alain CHATEL  
Catherine FREVILLE  
Carine PICOT  
Marilyne TALON

En CHSCT (4 réunions / an) : Catherine FREVILLE  
Marilyne TALON

En com. formation : **supprimée par la direction**  
En com. logement : **supprimée par la direction**  
En com. égalité professionnelle : Catherine FREVILLE  
En com. RIE : Catherine FREVILLE

## Elus du centre :

En CE (1 réunion / mois) : Alain CHARRIER  
Serge GAUBERT  
Jean-Pierre TANGUY (RS)

En DP (1 réunion / mois) : Thierry BRIOT  
Didier DAVOINE  
Serge GAUBERT  
Jean-Marie ROLLAND

En CHSCT (4 réunions + 4 visites / an) : Thierry BRIOT  
Didier DAVOINE  
Denis SCHMITT (RS)

En com. formation : Alain CHARRIER  
Jean-Pierre TANGUY

En com. logement : Erick THUILLIER

En com. égalité professionnelle : Alain CHARRIER  
Didier DAVOINE

En com. RIE : Alain CHARRIER

**[RESPECTÉS]**

## CE du centre du 22/12/2009 :

La Direction nous a présenté un pré-bilan de l'accord handicap arrivant à son terme fin 2009 ainsi que les actions du groupe de travail menées sur ce sujet et restant à mettre en œuvre. Il en ressort que Nexter est proche de l'objectif fixé par la loi aux employeurs, à savoir un taux d'emploi à hauteur de 6% des effectifs. Nous avons eu bon nombre de salarié(e)s qui se sont faits reconnaître "porteur de handicap", grâce aux dossiers RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé), les salarié(e)s n'hésitant plus à les présenter. Certes rien n'est jamais parfait, mais nous avons noté un effort significatif pour sous-traiter certaines activités auprès d'entreprises employant des salariés porteur de handicap (entretien des espaces verts, archivages, etc.). Pour compléter, la Direction a annoncé qu'elle regardait enfin ce qui était possible pour permettre l'accès à l'actuel RIE. Ce changement d'attitude est certainement lié à l'annonce de la signature du DPI concernant la construction d'un nouveau RIE, dont l'ouverture pourrait être attendue pour mai 2012. Celui-ci serait situé entre Renault et le bâtiment Infirmerie/Inter-CE.

**Jean-Pierre TANGUY**

## DP du centre 14/01/2010 :

Après les élections et la trêve des confiseurs, vos nouveaux élus se sont remis au travail. Nous avons abordé la mise en place des actions "quotidiennes" pour prévenir la **souffrance au travail**. Sur le sujet, il est clair que **la direction n'est pas transparente ni en cohérence avec le discours du PDG**. La fameuse enquête Hewitt semble être la seule réponse en local. Suite à cette enquête, on peut s'apercevoir que dans les documents sur l'EAD 2010 une nouvelle rubrique vient d'apparaître "appropriation des valeurs Nexter". Que cache donc cette rubrique, le guide EAD 2010 ne précise pas ce qui en est fait ? A suivre, ...

**Serge GAUBERT**

## CE du siège du 17/12/2009 :

Un CE extraordinaire pour examiner entre-autres l'avancement du **plan de formation 2009** et se prononcer sur le plan de formation 2010. Au 30 novembre 95.11% des heures prévues pour 2009 sont réalisées avec un taux de présentisme 99% (sur le groupe ce taux est de 91%). Un volume d'heure en DIF toujours important qui couvre essentiellement des formations en langue. Tous les dossiers de demande d'allocation ont été instruits et transmis. Seul un dossier VAE n'a pas été réalisé. Suite à certaines mutations les heures de formation prévues ont suivi les salarié(e)s. Pour 2010, plus d'heures sont prévues, avec toujours une partie très importante pour les langues, viennent ensuite le management, le commerce, le management projets contrats, les ressources humaines, et enfin Finance/Gestion. **Les élus CFDT ont réitéré leur demande d'analyse de l'adéquation entre les formations et les évolution de carrière des salarié(e)s** les ayant suivies, afin de voir si un lien peut être mis en évidence. Ce thème sera également abordé lors de la commission Egalité professionnelle du CCE prévu en mars.

**Catherine FREVILLE**

***Vous adhérez à l'idée d'un syndicalisme sans complaisance mais constructif ?***

***Concrétisez votre idée, adhérez à la CFDT !***